



Cercle scolaire de Val-de-Ruz

~

Rue de Chasseral 3
CH - 2053 Cernier

~

+ 41 32 886 57 20
www.csvr.ch
@csvr_ch

Aux parents des élèves du CSVR

Val-de-Ruz, 11.9.17

Fonctionnement PRONOTE

Madame, Monsieur, chers Parents,

Nous avons mis en œuvre l'interface PRONOTE depuis le début de l'année scolaire afin de faciliter le suivi scolaire des élèves et la communication entre l'école et la famille. Nous souhaitons par cette circulaire clarifier son fonctionnement.

Connexion et identifiant

L'identifiant et le mot de passe que les responsables légaux ont reçus pour se connecter à *l'Espace Parents* sont confidentiels et ne doivent en aucun cas être transmis à leur enfant. Sinon celui-ci pourrait, par exemple, justifier lui-même ses absences. L'enfant doit se connecter à PRONOTE uniquement à travers *l'Espace Elèves*.

Fréquence de la connexion

Il est de la responsabilité des parents de se connecter au moins une fois par semaine à PRONOTE. Ceci leur permet de recevoir, par ce biais, les informations concernant leur enfant et l'école.

Circulaires et informations

Une fois que le parent a pris connaissance d'une information, nous lui demandons d'en valider la réception en cliquant sur J'ai pris connaissance de cette information

Gestion des absences

L'absence d'un élève est toujours introduite dans PRONOTE par l'enseignant.

Le parent justifiera l'absence en utilisant PRONOTE. Il peut aussi éventuellement utiliser le *Bulletin d'excuse* officiel du site www.csvr.ch (Administration > Documents utiles) ou les modalités définies par l'enseignant pour les C1 et C2. Au C3, la justification d'absence doit être transmise au titulaire dans les 3 jours suivant le retour en classe.

Dans un troisième temps, le titulaire valide l'excuse de l'absence dans PRONOTE.

Devoirs dans PRONOTE

L'agenda scolaire et le cahier de communication restent les documents officiels de référence pour la communication des devoirs et des évaluations. L'inscription des devoirs dans l'agenda constitue un acte pédagogique qui procède à la formation de l'élève. Cependant, les devoirs et les évaluations sont insérés dans PRONOTE par



l'enseignant. Cela donne une visibilité aux parents et constitue une aide, notamment pour les élèves absents.

Communication entre les parents et le titulaire

La communication avec les parents est définie par le titulaire. Les canaux de communication avec l'enseignant sont l'échange direct, le téléphone, la lettre, le courriel et/ou PRONOTE.

Communication entre les parents et l'école (administration, secrétariat et direction)

L'école utilise PRONOTE pour la diffusion des circulaires concernant les activités et le fonctionnement général de l'école. Les canaux de communication avec la direction restent l'échange direct, le téléphone, la lettre ou le courriel. L'outil de communication de PRONOTE peut être utilisé de cas en cas sur proposition de la direction.

Parents sans connexion au réseau informatique

Aux cycles 1 et 2, les parents qui souhaitent recevoir toute information en version papier le signalent au titulaire, qui leur transmettra les circulaires par le biais de leur enfant. Au cycle 3, les parents peuvent faire une demande écrite au secrétariat pour recevoir les circulaires et différentes informations au format papier.

Permanence PRONOTE

De nombreuses permanences PRONOTE sont organisées à l'attention des parents. Ceux-ci retrouvent les dates de ces permanences sous leur messagerie PRONOTE.

Tutoriels et problématiques d'ordre technique

Plusieurs tutoriels sont à disposition des parents sur le site www.csvr.ch (Administration > Documents utiles). Pour tout problème technique, merci de vous adresser au secrétariat du CSVR.

Tout en vous remerciant de l'attention portée à ce qui précède, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers parents, nos plus cordiales salutations.

La direction

